



SAMEDI 16 octobre 2021

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
CAISSE DE SECOURS DE LA
COMPAGNIE DES GUIDES ET ACCOMPAGNATEURS DE LA VANOISE
COMPTE RENDU**

ORDRE DU JOUR

Du fait du quorum non atteint, l'Assemblée Générale Extraordinaire est reconduite dans un délai d'une semaine à maximum un mois. Elle aura lieu en visio-conférence. La convocation sera envoyée dès que possible.

* **Vote nouveaux statuts**

Ne pourra se faire que lors de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire.